

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 NOVEMBRE 2022

DELIBERATION N°2022.00496

**SOUTIEN AUX FILIERES D'EXCELLENCE - ANIMATION DE L'ECOSYSTEME
D'INNOVATION ET DEPLOIEMENT DU PROGRAMME PINGSTAR POUR
L'ANNEE 2022 PORTEE PAR DIGITAL LEAGUE**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 10 novembre 2022

Nombre de membres en exercice : 71
Nombre de présents : 55
Nombre de pouvoirs : 8
Nombre de voix : 63

Président de séance : M. Gaël PERDRIAU,
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL,
M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE,
M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET,
M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER,
M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA,
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI,
M. Fabrice DUCRET, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON,
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET,
M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,
M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME,
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE,
M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD,
M. Jean-Paul RIVAT, M. Christian SERVANT, M. Marc TARDIEU,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Jordan DA SILVA donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Frédéric DURAND donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,

RECU EN PREFECTURE

Le 24 novembre 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20221117-D20220049610

Date de mise en ligne : 24 novembre 2022

M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL donne pouvoir à Mme Marie-Christine THIVANT,
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Pascal GONON,
M. Gilbert SOULIER donne pouvoir à M. Bernard BONNET

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Eric BERLIVET, M. Marc CHASSAUBENE, M. Bernard LAGET,
M. Yves LECOCQ, M. Patrick MICHAUD, Mme Nadia SEMACHE, M. Gérard TARDY

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 NOVEMBRE 2022

SOUTIEN AUX FILIERES D'EXCELLENCE - ANIMATION DE L'ECOSYSTEME D'INNOVATION ET DEPLOIEMENT DU PROGRAMME PINGSTAR POUR L'ANNEE 2022 PORTEE PAR DIGITAL LEAGUE

Contexte

Saint-Etienne Métropole souhaite accompagner le développement des deux grandes filières du territoire : la santé et l'industrie. Pour ce faire, Saint-Etienne Métropole s'appuie sur les acteurs experts de ces filières et en capacité de proposer sur le territoire une animation de l'écosystème d'innovation nécessaire à l'émergence de projets de développement du tissu industriel.

De plus, Saint-Etienne Métropole souhaite promouvoir une culture de la créativité et de l'innovation au sein de son territoire et plus particulièrement auprès des jeunes entreprises innovantes.

Cette ambition passe par le soutien aux programmes d'accélération qui proposent aux entreprises un accompagnement à la conception et au prototypage de leur produit et service. La brique numérique étant aujourd'hui un élément essentiel dans le développement des startups, Saint-Etienne Métropole a donc souhaité participer à l'émergence et au soutien du programme d'accélération et d'animation porté par le cluster Digitale League.

Le cluster Digital League

Digital League est le cluster de la filière numérique en Auvergne-Rhône-Alpes qui compte environ 500 adhérents en région dont une centaine sur la Loire. Les missions de Digital League s'articulent autour de 4 piliers :

- **Fédérer** : faciliter les relations entre adhérents et structurer l'industrie du numérique au niveau régional à travers des échanges organisés,
- **Grandir** : il s'agit de fournir aux entreprises du numérique des outils, des moyens et des bonnes pratiques pour leur croissance,
- **Rayonner** : donner la possibilité aux entreprises d'explorer de nouveaux marchés et de se rendre visible à l'international,
- **Transformer** : connecter les différentes filières pour optimiser les solutions numériques de demain.

Dans ce cadre, le cluster déploie auprès de ses adhérents une offre régionale et une offre spécifique à chaque territoire. En effet, le cluster présente la particularité d'être organisé avec une présence territoriale forte qui se traduit par six comités territoriaux en région dont un comité dans la Loire / Haute-Loire. Ce comité rassemble 14 entreprises du territoire dont notamment les sociétés stéphanoises SFI, Adista, Webcam, Astree Software.

S'agissant de l'offre régionale du cluster, celle-ci est également déployée sur le territoire de Saint-Etienne Métropole et intègre les actions suivantes :

- actions dédiées à la transformation numérique des entreprises : dans ce cadre Digital League travaille avec notamment le pôle CIMES. Ces actions visent à permettre une meilleure et plus rapide digitalisation des entreprises, à travers la présentation de retours d'expérience, la présentation de cas d'usages des technologies numériques, et un travail en lien avec les autres pôles dont CIMES pour le territoire de Saint-Etienne Métropole,
- actions dédiées à l'intelligence artificielle (IA). Digital League souhaite s'impliquer plus fortement sur le domaine de l'Intelligence Artificielle et travaille en étroite collaboration avec le pôle Minalogic et dans le cadre de la stratégie régionale IA.
- actions Ressources humaines et formation. Le cluster en lien avec le Campus numérique de Charbonnières porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes déploie des actions ayant pour objectif d'accompagner les recrutements et l'emploi numérique.

L'accompagnement de Digitale League sur Saint-Etienne Métropole :

S'agissant de l'action territoriale dédiée à la Loire / Haute-Loire, celle-ci vise à conduire des actions de proximité et proposer des services adaptés à chaque territoire. Cette action territoriale permet à travers une approche spécifique d'embarquer les entreprises dans les dynamiques et actions régionales.

Dans ce cadre, Digital League déploie :

- une offre d'animation et de networking,
- des actions de partage d'expériences et des sessions experts, à travers les outils DL Clubs et DL Focus et le Digital Summ'r,
- des conférences et salons.

C'est ainsi qu'en 2021, Digital League a mis en place :

- 32 actions de recrutement / formations comptant 660 participants au total : 12 Job Dating / 5 clubs école / 2 Rencontres RH / 13 formations dans le cadre de la Digital League Académie ;
- 179 participants ont participé aux actions de partage d'expériences et des sessions experts, à travers les outils DL Clubs et DL Focus et le Digital Summ'r ;
- des conférences et des salons, sur le territoire de Saint-Etienne Métropole ;
- une journée dédiée à l'inter-cluster dans le cadre de la Biennale du design ;
- des conférences et journées dédiées à la Cybersécurité ;
- Digital League vient d'être certifié Qualiopi afin de proposer un nouveau service de portage de formation pour ses entreprises adhérentes.

Enfin, sur le territoire de Saint-Etienne Métropole, le cluster Digital League est impliqué dans certains programmes spécifiques et notamment le programme Pingstar qui propose aux entreprises innovantes :

- d'accélérer leur développement numérique,
- d'avoir une expertise et un mentoring à haute valeur ajoutée,
- d'obtenir un soutien financier pour développer un Cahier des charges, un POC et une vidéo,
- de favoriser l'accès aux accélérateurs et/ou à des financements.

Le dispositif PINGSTAR, déployé uniquement sur le territoire de Saint-Etienne Métropole se traduit par :

- 10 comités de sélection de start-up depuis le début du dispositif à raison de 2 à 3 comités organisés par an,

- 26 projets innovants accompagnés depuis le début sur le déploiement de leur brique numérique dont Planninway, Optiwaves, Plastris, Pré de chez vous, MJ Innov, Gr.app
- 4 partenaires financeurs : Crédit Agricole, Caisse d'Épargne, Teaser Média, Saint-Etienne Métropole,
- Un essaimage en Région sur le territoire de Clermont-Ferrand.

La demande de financement

Considérant l'intérêt porté aux actions mises en place pour le déploiement de la filière numérique sur notre territoire, le cluster Digital League sollicite un financement de Saint-Etienne Métropole :

- à hauteur de 62 500 € pour accompagner la déclinaison locale de sa feuille de route,
- à hauteur de 30 000 € pour contribuer au déploiement du dispositif Pingstar aux côtés de ses partenaires privés.

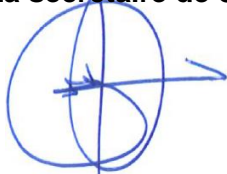
Au regard de l'intérêt stratégique d'avoir une dynamique numérique sur notre territoire et de la pertinence de disposer d'une offre complète et structurée dans le domaine de l'accélération de startups, il est proposé d'établir un partenariat avec Digital League pour la mise en œuvre de son projet.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le partenariat et la convention type à intervenir avec Digital League,**
- **approuve le versement des subventions suivantes à Digital League :**
 - **62 500 € pour accompagner la déclinaison locale de sa feuille de route,**
 - **30 000 € pour contribuer au déploiement du dispositif Pingstar aux côtés de ses partenaires privés,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de ces affaires,**
- **les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget d'investissement Innovation et numérique - SUFLI-INUM de l'exercice 2022.**

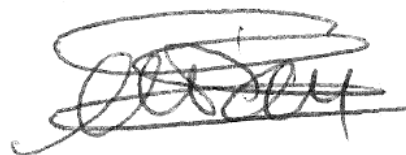
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

Le Président,



Gaël PERDRIAU